

tueries en masse et la guerre. Ils sont convaincus qu'en maintenant quelques régies, nous compromettons la liberté de notre pays, mais ils oublient qu'en Grande-Bretagne, où les régies sont plus nombreuses que dans tout autre pays de langue anglaise, la liberté y est plus en honneur que partout ailleurs aujourd'hui. Seules les personnes qui fondent peu d'espoir sur la démocratie ont raison de craindre les régies démocratiques. La population accepte tout bonnement l'exercice de régies économiques qu'on aurait tenues pour du totalitarisme avant la guerre. N'oublions pas que les petites gens de notre pays non seulement acceptent les régies, mais qu'elles les désirent et ne veulent pas retourner à l'époque de la fausse prospérité et du véritable marasme économique.

On a parlé de dirigisme. Les sociétés commerciales ne poussent pas au petit bonheur. Il faut, pour les établir, dresser des plans. Plus on préparera les plans avec soin, plus la société aura un bon rendement, et les meilleures découlent ordinairement des meilleurs plans. S'il est bon qu'une entreprise commerciale dresse des plans, pourquoi n'en serait-il pas de même dans le cas d'un individu? Pourquoi un grand nombre de particuliers ne dresserait-ils pas des plans? Pourquoi le Gouvernement n'en préparerait-il pas à leur intention? En somme, le dirigisme n'est pas l'apanage exclusif des pays socialistes ou totalitaires; c'est aussi l'un des éléments les plus sains de la nouvelle démocratie. Les petites gens sont faibles, ils ne peuvent faire la grève des achats. Leurs besoins sont immédiats,—vivres, vêtement, logement,—et ils ne sont guère en mesure de faire du marchandage. Ils le savent et ils comptent que le Parlement agira à leur place. Ils se rappellent les bons résultats que nous avons obtenus par ce moyen pendant la guerre, et ils nous demandent de maintenir cette politique dans l'après-guerre.

Le peuple a toujours approuvé les régies; il nous demande aujourd'hui de conserver celles qui sont essentielles. L'incertitude de la vie en face d'une économie boîteuse rend cette condition indispensable dans le cas de l'ouvrier. L'annonce récente d'une hausse de 10 p. 100 du prix des loyers comporte une augmentation immédiate du coût de la vie et place un fardeau intolérable sur les épaules de gens incapables de le porter. Le groupe des petits salariés, des personnes à revenu fixe, des commis de bureau, a la vie dure, chez nous, pendant que les corporations réalisent les plus forts bénéfices de leurs annales. Comment justifier ou expliquer pareil état de choses?

Le travail a remporté quelques succès, l'an dernier, lorsqu'il a voulu éléver ses recettes au niveau du coût de la vie. Mais il n'a pas

encore le dessus, car ses gains ne font que compenser les pertes des années où les salaires étaient fixés et où le coût de la vie avait pris les devants. Les majorations de salaire obtenues l'an dernier ne préparaient en rien l'avenir, elles ne corrigeaient que le passé. Elles ont quelque peu comblé les différences qui existaient entre les prix et les salaires l'été dernier, mais elles n'offraient aucune protection contre les hausses éventuelles des prix. En d'autres termes, les gains non seulement ont été annulés par l'augmentation du coût de la vie, depuis un an, mais on a encore perdu du terrain, car l'écart entre les salaires et les prix devient de plus en plus dangereux pour le travail.

J'invite les membres de la Chambre à examiner ce qui se passe aux Etats-Unis sur le front ouvrier. Que pareil état de choses ne se produise pas chez nous. Je sais que les honnables députés et la population se posent surtout la question suivante: Pour combien de temps encore l'économie nationale requerrat-elle la régie de l'Etat, et avec quelle rapidité les régies pourront-elles disparaître? Je me perds en conjectures sur ce point, je le confesse, monsieur l'Orateur. Je sais que les régies ne peuvent être abolies suivant un plan tracé d'avance, car les conditions domestiques de même que les événements mondiaux influent directement sur les données du problème. Que la grève éclate dans l'industrie américaine de l'automobile, et dans trois semaines nos établissements devront fermer leurs portes. Qu'une grève éclate dans l'industrie de la houille aux Etats-Unis, et dans moins d'un mois peut-être nos établissements en souffriront. Toute grève importante chez nos voisins a des répercussions économiques presque aussi graves dans notre pays que dans l'Etat du Texas. Nous devons donc nous tenir sur le qui-vive. Nous ne saurions abandonner les régies d'après un plan déterminé à l'avance. Nous devons faire face à la situation et décider s'il y a lieu de conserver ou d'abandonner les régies. Notre problème, à mon sens, consiste à déterminer si nous devons diminuer ou augmenter le nombre des régies au Canada. En plus du besoin réel de maintenir certaines de nos régies essentielles jusqu'à ce que notre économie soit équilibrée, notre population a connu les bienfaits d'une économie canadienne dirigée et n'est pas disposée à s'en passer sans raisons suffisantes. Elle trouve le régime avantageux.

La dernière ordonnance d'abandon des régies a aujourd'hui des effets désastreux. L'abandon des régies en ce moment dénote un manque de sens des réalités. Vu que le total des épargnes est moindre cette année, que la production et les approvisionnements sont